

Réunion du 6 février 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Gaston DANN

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON

**N° CP/2012/104 - Actions de sensibilisation à la sécurité routière - 1251
Associations "Vélo-Emploi" et "Comité d'actions deux roues du
Bas-Rhin" (CADR 67) - Conventions d'objectifs et subventions
annuelles 2011-2012**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- valide le plan d'actions proposé pour 2012 par l'Association "Vélo-Emploi" et décide à ce titre d'attribuer à cette association une subvention de 15 000 € pour l'année 2012

- valide les actions réalisées en 2011 et le plan d'actions proposé pour 2012 par l'Association "Comité d'actions deux roues du Bas-Rhin" (CADR 67) et décide à ce titre d'attribuer à cette association une subvention annuelle de 14 500 € pour chacune des années 2011 et 2012.

Elle approuve par ailleurs les conventions à intervenir à cet effet entre le Département et respectivement l'Association "Vélo-Emploi" et l'Association "CADR 67", et autorise son président à signer ces deux conventions.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à la majorité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20120206-65612-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 16/02/12